

Fiche de reconduction N°21/3

Procès-verbal de classement n°RS05-041

Version du 30/11/2021

N/Réf : P-00054029 – SC/AC – 21.193

Seule la reproduction intégrale du procès-verbal de classement de référence, de la présente fiche de reconduction et des extensions éventuelles permet une exploitation normale des résultats et la vérification de conformité nécessaire à la validité de l'objet. Seuls les documents électroniques signés avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. L'ensemble de la documentation est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. **Elle comporte 1 page.**

DUREE DE VALIDITE

Date de l'essai : 18/04/2005

Ce procès-verbal de classement délivré le 19/07/2005 et toutes ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :

18/04/2025*

* sauf si le produit fait l'objet de marquage CE de niveau 1.

NOTA : Passé cette date, ce procès-verbal de classement n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle fiche de reconduction délivrée par le présent laboratoire agréé. L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant au procès-verbal de classement. En cas de constatation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal de classement, le rapport d'essai et/ou l'approbation de laboratoire pourra être demandée à son propriétaire, sans obligation de cession du document. De nouvelles extensions pourront être délivrées pendant la durée de validité du procès-verbal de classement.

CONCERNANT

Il s'agit d'une cloison.

Marque commerciale / Identification : Cloison « CARROBRIC » d'épaisseur nominale 50 mm avec enduit « Lutèce Projection 33XPlus » d'épaisseur 9,1 mm sur chaque face.

A LA DEMANDE DE

BOUYER LEROUX STRUCTURE

Ex : IMERYS STRUCTURE

Route d'Auch – CS 30333

31773 COLOMIERS

Avertissement : Ce document de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de produit

Fait à Marne-la-Vallée, le 30/11/2021

Fiche de reconduction approuvée par :

Mr Stéphane CHARUEL

Remarques : Sans objet.

Signature
numérique de
Stephane CHARUEL
Date : 2021.11.30
09:57:24 +01'00'

Document préparé par : Audrey CASSEGRAIN

Document modifié par :

Laboratoire pilote agréé par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Etabli conformément à l'arrêté du 22 mars 2004 modifié et la norme NF EN 13501-2 : 2016-07

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 83 26 – resistance@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

CSTB
le futur en construction



le futur en construction

DEPARTEMENT SECURITE, STRUCTURES ET FEU

Division Etudes et Essais Feu - Laboratoire de Résistance au feu

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT N° RS05-041

CONCERNANT LA RESISTANCE AU FEU

D'UNE CLOISON

Ce procès-verbal atteste uniquement les caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le Ministère de l'Industrie.

La reproduction de ce procès-verbal de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 5 pages et 2 plans.

La page 3/5 a été modifiée le 07 septembre 2005.

A LA DEMANDE DE :

**IMERYS STRUCTURE
Route Nationale d'Auch
BP 313
31773 COLOMIERS Cedex**

Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 05/02/1959)
Laboratoire agréé du Ministère chargé de la Marine Marchande
et de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages
PARIS - MARNE-LA-VALLÉE - GRENOBLE - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès - Champs-sur-Marne - 77447 Marne-La-Vallée Cedex 2
Tél : 01 64 68 83 26 - Fax : 01 64 68 83 35

CONCERNANT

Une cloison

DATE DE L'ESSAI

18 avril 2005

TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 22 mars 2004

DUREE DE VALIDITE

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au

18 AVRIL 2010

PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Matériau présenté par	IMERYS STRUCTURE
Marque commerciale	Cloison en « CARROBRIC » d'épaisseur nominale 50 mm avec enduit « Lutèce Projection 33XPlus » d'épaisseur 9,1 mm sur chaque face
Fabricant	IMERYS STRUCTURE
Provenance	Usine de Mably (42)

1 - INTRODUCTION

Le procès verbal de classement de résistance au feu définit le classement affecté à la cloison conformément aux modes opératoires donnés dans la norme NF EN 13501-2.

2 - DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ELEMENT

(Les dimensions sont données en mm).

CLOISON DE COMPARTIMENTAGE

Carreaux	<p>De référence « CARROBRIC », les carreaux sont en terre cuite.</p> <p>Chaque carreau comporte huit rangs d'une alvéole horizontale.</p> <p>Les chants horizontaux présentent des rainures centrées sur l'épaisseur des carreaux.</p>
Assemblage	<p>Des clavettes, en forme de « + »¹, viennent s'encaster par moitié dans les rainures centrales des carreaux assurant l'autocentrage de deux carreaux superposés. Posées à cheval sur deux carreaux se suivant dans la même assise, elles permettent également la liaison et l'alignement des éléments.</p> <p>Les carreaux sont posés à joints croisés de 333 environ et assemblés au liant colle.</p> <p>Les chants verticaux et horizontaux sont encollés sur toute leur surface</p> <p>Les joints sont arasés et débarrassés de tout excès de colle.</p>
Etanchéité périphérique	<p>La partie haute du cadre béton est équipée d'une largeur de semelle résiliente en liège, fixée à l'aide du liant colle.</p> <p>Le jeu de 30, entre la dernière rangée de carreau et la semelle, est comblé à l'aide du liant colle terre cuite « Système Carrobric ».</p>
Enduit	<p>Un enduit base plâtre, de référence « Lutèce Projection 33XPlus » d'épaisseur 9,1, est mis en œuvre à la spatule et lissé sur chaque face de la cloison.</p>
Organe électrique	<p>Un interrupteur et une prise sont mis en œuvre sur chaque face de la cloison.</p> <p>Les interrupteurs sont à 1150 du pied de la cloison et les prises à 300.</p> <p>D'une face à l'autre, ils sont décalés de 500.</p> <p>Une saignée est réalisée entre l'interrupteur et la prise en face non exposée.</p> <p>Le calfeutrement des quatre organes électriques et de la saignée est réalisé à l'aide de Mastic intumescent HILTI.</p>

- Voir les plans de l'élément, planches n° 1 à 2 -

¹ Modifié le 07 septembre 2005

N/Réf : CG/SL

DSSF/DEEF.05.077

3 - REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

Par son principe de montage in situ, l'élément mis en oeuvre dans des conditions observées par le laboratoire, et conformément à la notice de mise en oeuvre fournie par le fabricant, peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

La conformité de l'élément, objet de ce procès-verbal, a été contrôlée à l'aide de l'avis technique n° 9/03-769 (en cours de validité).

Elle donne lieu à la délivrance d'un procès-verbal confirmé.

La première page de ce procès-verbal indique sa durée de validité.

4 - RAPPORT D'ESSAIS ET RESULTATS D'ESSAIS EN APPUI DU PRESENT CLASSEMENT

4.1 - RAPPORT D'ESSAIS :

Ce procès verbal de classement est associé au rapport d'essais n° RS05-041

Organisme ayant réalisé les essais	Adresse de l'organisme	N° de notification / statut de l'organisme	N° de référence du rapport d'essais	Date de réalisation de l'essai
CSTB	84 avenue Jean Jaurès Champs sur Marne 77447 Marne la Vallée Cedex 2 FRANCE	Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur selon l'arrêté du 5 février 1959	RS05-041	18 avril 2005

Le rapport d'essais a été établi au nom du Demandeur du présent procès verbal de classement.

4.2 - RESULTATS DE L'ESSAI

ESSAI RS05-041

Conditions d'exposition

Courbe température / temps : $T = 345 \log_{10}(8t + 1) + 20$

Résultats de l'essai :

Etanchéité au feu	Temps d'inflammation du tampon de coton : 53 minutes (sans échec)
	Moment de la survenue de l'inflammation soutenue : 53 minutes (sans échec)
	Temps de défaillance du calibre d'ouverture : 53 minutes (passage du calibre Ø 25)
Isolation thermique	Elévation moyenne de température supérieure à 140° C : 36 minutes
	Elévation de température maximale supérieure à 180° C : 34 minutes

5 - CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE**5.1 - REFERENCE DU CLASSEMENT**

Le présent classement a été prononcé conformément à l'article 7.5.2.3 de la norme NF EN 13501-2.

5.2 - CLASSEMENT

L'élément, objet du présent procès verbal de classement, est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres et de performances. Aucun autre classement n'est autorisé.

E	30
EI	30

5.3 - CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS**5.3.1 - A LA FABRICATION ET A LA MISE EN OEUVRE**

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée donnée dans le rapport d'essais, celui-ci pouvant être demandé sans obligation de cession du document en cas de contestation sur l'identification de l'objet.

5.3.2 - DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

Pour conserver la validité des classements, les extensions de réalisation ne peuvent être faites qu'en application du domaine d'application directe de la norme NF EN 1364-1 ou conformément à des extensions formulées par le laboratoire.

5.3.2.1 - CONDITIONS D'EXPOSITION

Sens de feu indifférent.

5.3.2.2 - EXTENSION EN LARGEUR

La largeur de la cloison n'est pas limitée.

5.3.2.3 - EXTENSION EN HAUTEUR

La hauteur de la cloison est limitée à 4 mètres.

5.3.2.4 - CONSTRUCTION SUPPORT

Paroi en béton homogène ayant une masse volumique d'au moins 2200 kg/m³.

Fait à Marne-la-Vallée, le 19 juillet 2005

La technicienne responsable de l'essai

Le responsable du laboratoire
"Résistance au feu"

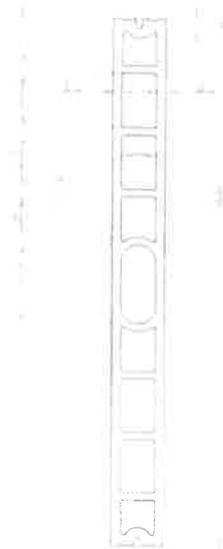
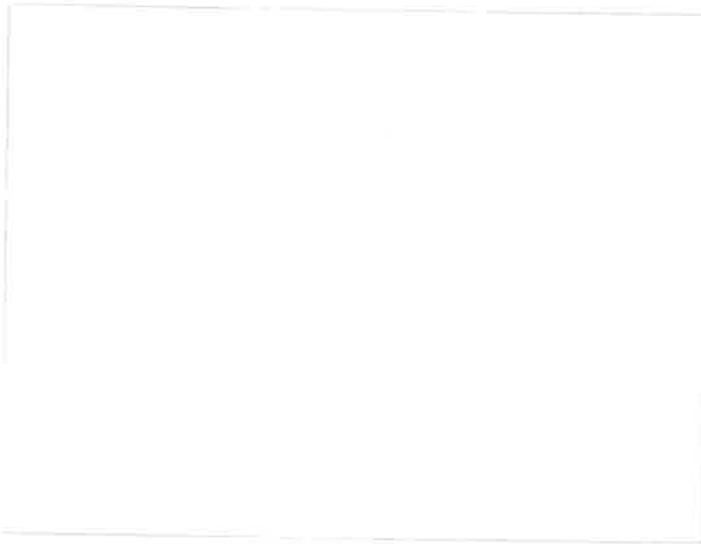
Claire GUINGAND

Christophe LEMERLE

MABLY

CARROBRIC 50

F39



IMERYS STRUCTURE BRIQUE B.P. 313 - 31 773 COLOMIERS CEDEX Tel (33) 05 61 30 61 00 Fax (33) 05 61 30 61 07	RESPONSABLE	DATE	SIGNATURE	Echelle 0 200
	PRODUIT			Le 02-Jun-05
	USINE			Dessine nd
	QUALITE			Fichier F39
MABLY CARROBRIC 50 PRODUIT CUIT				FEUILLE 1 / 1

Coupe verticale de la cloison

